



Administration communale de Bous
20, route de Luxembourg
L-5408 BOUS

CONVOCATION

Séance du conseil communal du 04 mars 2021 - 14:30 heures

Conformément aux articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, et de la loi du 20 février 2021 modifiant la loi modifiée du 17 juillet 2020 portant introduction d'une série de mesures de lutte contre la pandémie Covid-19, le conseil communal de la commune de Bous est invité à se réunir en date du **jeudi 04 mars 2021 à 14:30 heures** au **Sport- a Kulturzenter à Bous** ceci afin de délibérer sur les objets suivants:

En séance publique

1. Approbation du rapport de la séance du conseil communal du 28 janvier 2021
2. Approbation de titres de recettes
3. Approbation de décomptes de dépenses extraordinaires
4. Droit de préemption
5. Approbation d'actes notariés relatifs aux échanges au lieu-dit « Herdermillen »
6. Approbation d'un compromis d'échange relatif à des emprises dans la rue de Luxembourg à Assel
7. Approbation d'une convention rel. à un projet de construction dans la rue de Luxembourg à Assel
8. Approbation provisoire des comptes administratifs et de gestion de l'année 2019
9. Notification de l'approbation ministérielle du budget rectifié 2020 et du budget 2021
10. Fixation des taux multiplicateurs pour l'impôt commercial et l'impôt foncier pour l'année d'imposition 2022
11. Engagement d'élèves et étudiants en 2021 – Critères et rémunération
12. Approbation de mandats pour ester en justice
13. Elections complémentaires
14. Informations d'actualités données par le collège échevinal. Questions des conseillers.

Bous, le 23 février 2021

Le collège des bourgmestre et échevins,

Netty Simon-Kill
échevine

Carlo Kütten
bourgmestre

Joé Beissel
échevin